

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 10 juillet 2020

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	11

L'an deux mille vingt, le 10 juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
OGER Isabelle

IMMER Alain
DEBAILLEUL Delphine
BRUN Jérôme
WALLERICH Alain

REUTER Olivier
THILL Céline
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

MARQUET Bénédicte
PEREIRA Julien

MENEGHIN Gaël

SIVÉC Jean

Procuration de Bénédicte MARQUET à Philippe GAILLOT
Procuration de Gaël MENEGHIN à Alain WALLERICH
Procuration de Jean SIVÉC à Alain IMMER

Objet : 2020 - 501 Travaux de l'église Saint-Barthélemy de Beyren

M. le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 4 octobre 2019 d'engager des travaux à hauteur de 35 000 EUR, correspondant à 1 pan de la toiture.

Il s'avère à présent que les 2 pans sont très dégradés.

Le 3 juillet 2020, Jean SIVÉC et Alain IMMER ont fait part à la commission Urbanisme de l'urgence de réaliser des travaux. Aujourd'hui des ardoises tombent. Si on attend encore, il faudra changer une partie de la charpente.

Un devis a été réalisé pour la réalisation des travaux, à hauteur de 57.082 EUR HT (changement des ardoises avec quelques m2 de bois et nettoyage des gouttières).

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la réparation de la toiture de l'église Saint-Barthélemy.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 16/07/2020

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 16/07/2020

Le Maire,

